

Circulaire relative à l'organisation des sorties scolaire. Voir www.eps.dep.pf (sorties scolaires)

A l'issue d'une sortie scolaire de 2ème ou 3ème catégorie, l'enseignant organisateur adresse, dans le mois suivant la fin de la sortie, un compte-rendu à l'autorité ayant accordé l'autorisation. Ce compte-rendu doit notamment permettre d'apprécier les conditions réelles du déroulement de la sortie et/ou de justifier l'utilisation des aides financières accordées.

CLASSE DE MER – CLASSE DE DECOUVERTES

Remarque : Cette feuille est un formulaire. Seules les cases grisées peuvent être modifiées.

Réalisée par la classe de :	de l'école de		
Nom, prénom de l'enseignant (e) :			
Du	au	Soit	jour(s) et nuit(s)
lieu			

Observations sur le déroulement

a. *hygiène, sécurité, confort, restauration, conditions d'hébergement dans le cas de sorties avec nuitée(s).*

b. *Environnement pédagogique (conditions matérielles, intervenants extérieurs, intérêt du site....)*

Bilan financier

(écart entre le prévisionnel et le réalisé, justification des aides financières...)

Appréciation générale sur le séjour

Date et signature de l'enseignant organisateur